

Des adhérents et sympathisants de la MJC

À

Madame le Maire
Mesdames et Messieurs les adjoints
Et conseillers municipaux

Objet : Adhérents MJC mécontents
Copie adressée à Monsieur le Préfet

Verdun-sur-Garonne, le 25 mars 2016

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes venus, ici ce soir, sans rancœur personnelle, sans enjeu politique, en simples citoyens pour faire entendre notre point de vue et vous dire combien la MJC nous tient à cœur.

Quelques décisions prises sciemment, par le Conseil Municipal, fragilisent la MJC, en exemple :

- Arrêt des subventions
- Intervention d'associations sportives extérieures

Cette structure fonctionne, nous rend de multiples services et rayonne bien au-delà de la commune : la MJC assure son rôle d'éducation populaire.

Vos décisions et celles du conseil municipal impactent directement une grande partie des habitants de Verdun mais aussi, vous devez être lucides, toute une population du canton qui se retrouve, du coup, victime d'un conflit local.

C'est pourquoi nous demandons, au conseil municipal de Verdun-sur-Garonne, d'adopter une attitude mesurée, responsable et de tout mettre en œuvre :

- En premier lieu, pour établir des relations apaisées et respectueuses envers le personnel de la MJC qui, malgré la situation pesante, reste parfaitement professionnel.
- Ensuite, pour trouver des compromis financiers afin de pérenniser la MJC malgré les fortes contraintes qui pèsent sur les collectivités.

Notre déplacement n'est pas anodin et le fait de pouvoir vous interpeller revêt un caractère exceptionnel, adapté à la mesure de l'urgence en faveur des verdunois et des personnes habitant à proximité, afin de faire perdurer un service de qualité tout en favorisant l'accès au plus grand nombre.

S'il vous plaît, évitez de détruire ce qui existe.

Nous sommes certains de votre volonté du bien-être des habitants, cependant cela ne doit pas mettre en péril tout un fonctionnement, et de fait des vies humaines dévouées au service de chacun.

Nous sommes confiants dans l'intérêt que vous leur portez, mais restons, cependant très vigilants quant à vos futurs choix.

Sachez, que nous n'hésiterons pas à mobiliser d'autres moyens destinés à faire entendre notre point de vue, qui nous semble en aucun cas agressif, mais qui reflète notre inquiétude sincère, opinion partagée par un nombre croissant de personnes interrogées à ce sujet.

Pour mémoire, la MJC est une association loi 1901 et n'a en aucun cas à subir l'ingérence de la municipalité dans son fonctionnement.

Confiants dans votre bon sens, nous attendons une réponse appropriée et rapide à cette lettre dont nous vous laissons un exemplaire.

Respectueuses salutations.

